

CONFEDERATION GENERALE
DES PRODUCTEURS DE LAIT DE BREBIS
ET DES INDUSTRIELS DE ROQUEFORT
36, avenue de la République
MILLAU (12)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS 2025

MARIE-PIERRE AUTHIÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
62 AVENUE JEAN MOULIN
34500 BÉZIERS

*CONFEDERATION GENERALE
DES PRODUCTEURS DE LAIT DE BREBIS
ET DES INDUSTRIELS DE ROQUEFORT
36, avenue de la République
MILLAU (12)*

808808

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS

A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée Générale de LA CONFEDERATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE
LAIT DE BREBIS ET DES INDUSTRIELS DE ROQUEFORT,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LA CONFEDERATION GENERALE DE ROQUEFORT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association LA CONFEDERATION GENERALE DE ROQUEFORT le 28 mai 2026.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans la note **FAITS CARACTERISTIQUE DE L'EXERCICE** de l'annexe des comptes annuels de votre Association.

Cette note de l'annexe concerne la poursuite de l'étude sur la restructuration générale des activités et notamment de l'activité d'élevage au sein de votre association.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire également votre attention sur le point suivant exposé dans la note **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE** de l'annexe des comptes annuels de votre Association.

Cette note de l'annexe précise l'existence d'un contrôle fiscal en cours sur l'Association. Ce contrôle est mené également dans une démarche d'accompagnement sollicitée par l'Association auprès des pouvoirs publics.

Enfin, sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans la note **CHANGEMENT DE REGLEMENTATION COMPTABLE** de l'annexe des comptes annuels de votre Association.

Cette note de l'annexe expose les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatifs à la modernisation des états financiers pour première application, les comptes des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

- Principes comptables suivis : Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre association, je me suis assurée que les principes exposés par le règlement comptable n°2022-06 du 4 novembre 2022 sont correctement appliqués par votre association et que la présentation qui en a été faite est appropriée.
- Estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes : J'ai contrôlé par sondages la réalité et la cohérence des charges à payer et des produits à recevoir sur l'exercice 2025. J'ai également contrôlé l'apurement de ces charges à payer et de ces produits à recevoir sur le premier trimestre 2025.
- Présentation d'ensemble des comptes : les informations figurant dans les comptes annuels contribuent de manière satisfaisante à la présentation d'une image fidèle de votre entité au 31 décembre 2025.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant.

Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités du Conseil d'Administration qui prépare les rapports sur la gestion et sur la situation financière et morale de la CONFEDERATION GENERALE DE ROQUEFORT.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 mai 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de ma responsabilité de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à BEZIERS, le 29 mai 2026

Marie-Pierre AUTHIE

~~Le Commissaire aux Comptes~~ **Expert-Comptable diplômé par l'Etat**
Commissaire aux Comptes inscrit

62 Avenue Jean Moulin

Le Carré d'Hort - Bât. A

34500 BEZIERS

Tél. : 04.67.30.14.38

Siret : 793 722 455 00037

Annexe du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par le Conseil d'Administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité l'Association à poursuivre son exploitation.

- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	62 453,40	56 776,40	5 677,00	11 626,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	210 847,74	-	210 847,74	210 847,74
Constructions	1 630 153,74	1 442 452,27	187 701,47	218 723,29
Aménagements constructions	368 941,08	271 298,07	97 643,01	113 581,88
Matériel Technique et industriel	917 103,26	728 286,10	188 817,16	213 179,13
Matériel transport	1 509 387,11	904 111,23	605 275,88	613 113,37
Matériel bureau et informatique	748 028,21	643 305,38	104 722,83	113 156,67
immobilisations en cours	4 159,58	-	4 159,58	562,70
Stocks Beliers	215 703,37	-	215 703,37	217 086,57
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Titres de participation	27 846,94	-	27 846,94	27 798,94
Dépôts et cautionnements	3 665,00	-	3 665,00	3 575,00
<u>TOTAL I</u>	5 698 789,43	4 046 229,45	1 652 559,98	1 743 251,79
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
STOCK ET EN COURS	744 425,81	-	744 425,81	670 178,64
CREANCES				
- USAGERS ET COMPTES RATTACHES	3 742 829,34	62 164,90	3 680 664,44	6 371 320,34
- AUTRES	580 002,11	-	580 002,11	656 566,11
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
- SICAV-D.A.T	2 641 367,19	-	2 641 367,19	475 146,19
DISPONIBILITES	3 167 883,75	-	3 167 883,75	3 092 135,23
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	15 805,14		15 805,14	33 019,21
<u>TOTAL II</u>	10 892 313,34	62 164,90	10 830 148,44	11 798 365,72
TOTAL GENERAL I + II	16 591 102,77	4 108 394,35	12 482 708,42	13 541 617,51
(1) Dont à moins d'un an			0,00	0,00

Marie-Pierre AUTHIE
Expert-Comptable diplômée par l'Etat
Commissaire aux Comptes inscrit
62 Avenue Jean Moulin
Le Carré d'Hort - Bât. A
34500 BEZIERS
Tél. : 04.67.30.14.38
Siret : 793 722 455 00037

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

PASSIF			Exercice 2025	Exercice 2024
<u>FONDS PROPRES</u>				
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE				
FONDS PROPRES STATUTAIRES			1 644 375,70	1 644 375,70
F.R. GESTION CONFEDERATION			2 059 328,98	2 106 318,96
F.R. RISQUE PERSONNEL			603 754,05	604 210,40
F.R.SERVICE ELEVAGE			2 802 014,07	2 583 522,89
F.R.SERVICE PUBLICITE			243 553,90	149 322,35
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE				
F.R REGULATION DU MARCHÉ			3 708 343,71	3 803 288,16
RESULTAT EN INSTANCE D'AFFECTATION :				
RESULTAT GESTION CONFEDERATION			-152 776,80	-42 501,43
RESULTAT SERVICE ELEVAGE			345 455,76	224 002,61
RESULTAT PUBLICITE COLLECTIVE			-424 017,66	94 231,57
RESULTAT COUVERT. RISQUES DU PERSONNEL			-54 799,95	-10 456,35
RESULTAT REGULATION DU MARCHÉ			-35 692,35	-94 944,45
	SOUS-TOTAL :		10 739 539,41	11 061 370,41
<i>Fonds propres consommables :</i>				
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT			-	413,82
PROVISIONS REGLEMENTEES			-	-
TOTAL I			0,00	413,82
FONDS REPORTES ET DEDIES				
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS OU DONATION			-	-
FONDS DEDIES			-	-
TOTAL II			-	-
PROVISIONS				
PROVISIONS POUR RISQUES			1 416,29	1 416,29
PROVISIONS POUR CHARGES			-	-
TOTAL III			1 416,29	1 416,29
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (1)			-	-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS S/ COMMANDES			-	-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES			453 742,43	816 892,35
DETTE FISCALE ET SOCIALES			1 252 364,22	1 639 244,10
AUTRES DETTES			29 641,17	22 280,54
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			6 004,90	0,00
TOTAL IV			1 741 752,72	2 478 416,99
TOTAL GENERAL I + II + III+IV			12 482 708,82	13 549 811,51

Marie-Pierre AUTHIE

Expert-Comptable diplômée par l'Etat
Commissaire aux Comptes inscrit

62 Avenue Jean Moulin
Le Carré d'Hort - Bat. A

(1) Dont à moins d'un an

Tél. : 04.87.30.14.8
Siret : 792 722 455 00 7

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
COTISATIONS		
COTISATIONS ODG	1 109 194,80	1 018 653,74
COTISATIONS INTERPRO	718 752,38	704 361,46
COTISATIONS PUBLICITE	649 315,24	620 723,45
AUTRES COTISATIONS CONTROLES LAITIERS	1 413 547,68	1 359 366,19
VENTES DE BIENS ET DE SERVICES		
VENTES DE BIENS	892 141,16	1 027 232,70
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES	5 808 081,02	5 216 764,47
VARIATION DE STOCK	54 675,80	-11 593,60
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	464 097,85	438 321,78
VERSEMENT DES FONDATEURS OU CONSOMMATION DE LA DOTATION CONSOMPTIBLE	-	-
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	-	-
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, PROVISIONS et TRANSFERT CHARGES	19 189,88	15 219,84
UTILISATION DES FONDS DEDIES	-	-
AUTRES PRODUITS	56 443,27	-
TOTAL I	11 185 439,08	10 389 050,03
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES	1 777 324,80	1 608 739,51
VARIATION DE STOCK	-18 188,17	-34 797,97
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	3 798 013,84	2 862 407,25
AIDES FINANCIERES	-	-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	133 665,75	129 685,04
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 045 627,27	3 936 527,30
CHARGES SOCIALES	1 445 943,73	1 474 581,75
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	265 309,79	296 508,31
REPORTS EN FONDS DEDIES	-	-
AUTRES CHARGES	10 761,83	648,06
TOTAL II	11 458 458,84	10 274 299,25
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-273 019,76	114 750,78

Marie-Pierre AUTHIE
 Expert-Comptable diplômée par l'Etat
 Commissaire aux Comptes inscrit
 62 Avenue Jean Moulin
 Le Carré d'Hort - Bât. A
 34500 BEZIERS
 Tél. : 04.67.30.14.38
 Siret : 793 722 455 00037

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS FINANCIERS		
DE PARTICIPATION	-	-
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES ACTIF IMMOBILISE	-	-
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	9 294,07	-5 805,23
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES	-	-
DIFFERENCE POSITIVE DE CHANGE	-	-
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VMP	-	-
TOTAL III	9 294,07	-5 805,23
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	-	-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	0,00	0,00
DIFFERENCE NEGATIVE DE CHANGE	-	-
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP	-	-
TOTAL IV	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	9 294,07	-5 805,23
RESULTAT COURANT avant impôt (I-II+III-IV)	-263 725,69	108 945,55
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE GESTION	32 756,00	159 164,62
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	0,00	6 125,00
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES	0,00	1 689,45
TOTAL V	32 756,00	166 979,07
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
SUR OPERATIONS DE GESTION	135,00	302,58
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	0,00	0,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	-	-
TOTAL VI	135,00	302,58
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	32 621,00	166 676,49
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS	0,00	0,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	233,74	110,71
TOTAL DES PRODUITS	11 227 489,15	10 550 223,87
TOTAL DES CHARGES	11 458 827,58	10 274 491,12
EXCEDENT OU DEFICIT	-231 338,43	275 732,75

Marie-Pierre AUTHIE
Expert-Comptable diplômée par l'Etat
Commissaire aux Comptes inscrit
62 Avenue Jean Moulin
Le Carré d'Hort - Bât. A
34500 BEZIERS
Tél. : 04.67.30.14.38
Siret : 793 722 455 00037

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
DONS EN NATURE	-	-
PRESTATIONS EN NATURE	-	-
BENEVOLAT	-	-
TOTAL	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	-	-
PRESTATIONS EN NATURE	-	-
PERSONNEL BENEVOLE	-	-
TOTAL	-	-

Marie-Pierre AUTHIE
Expert-Comptable diplômée par l'Etat
Commissaire aux Comptes inscrit
 62 Avenue Jean Moulin
 Le Carré d'Hort - Bât. A
 34500 BEZIERS
 Tél. : 04.67.30.14.38
 Siret : 793 722 455 00037

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous avons poursuivi sur 2025 notre réflexion sur la restructuration générale de nos activités et notamment la séparation de l'activité élevage au sein d'une société de forme commerciale ou assimilée.

Différents travaux ont été entamés sur 2025 afin d'avancer sur ce sujet.

Les autres actions de l'Association sont poursuivies en lien avec son objet statutaire.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'association a reçu en date du 19 décembre 2025 un premier courrier de la Brigade de Vérification des impôts notifiant une vérification de comptabilité en date du 19 janvier 2026.

Par courrier du 15 janvier 2026, à la demande de l'Administration fiscale, cette vérification a été reportée à une date ultérieure.

Par courriel du 16 février 2026, l'association a sollicité le Directeur Départemental des Finances Publiques aux fins de bénéficier d'un accompagnement de la part des services fiscaux sur les interrogations de nature fiscale liées aux activités de l'Association.

Par la suite, par courrier du 16 mars 2026, l'Administration fiscale notifie à l'Association un nouvel avis de vérification de comptabilité et dont le premier rendez-vous s'est tenu en date du 30 mars 2026.

A ce jour, le contrôle fiscal, mené également dans une démarche d'accompagnement sollicitée par l'Association, est en cours.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales - Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'association a présenté ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Impact des modifications ANC n°2022-06

Ce règlement, qui modifie notamment les modalités de présentation du compte de résultat et encadre la présentation du résultat exceptionnel, a les incidences principales suivantes:

- Le résultat exceptionnel concerne désormais uniquement des événements majeurs et inhabituels,
- Les plus ou moins values sur cession d'immobilisations ainsi que les quote-parts de subvention d'investissement rapportées au résultat sont désormais comptabilisées en résultat d'exploitation,
- La suppression de la technique des transferts de charges: les montants sont désormais comptabilisés dans les produits annexes au chiffre d'affaires pour les refacturations ou en diminution des comptes de charges pour les remboursements et prises en charges.

Marie-Pierre AUTHIE
Expert-Comptable diplômée par l'Etat
Commissaire aux Comptes inscrit
62 Avenue Jean Moulin
Le Carré d'Hort - Bât. A
34500 BEZIERS
Tél. : 04.67.30.14.38
Siret : 793 722 455 00037

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 453		
terrain	210 848		
Constructions sur sol propre	1 630 154		
Installations générales agencements aménagements des constructions	368 941		
matériel technique	556 924		
matériel industriel	344 057		16 122
Matériel de transport	1 511 040		107 944
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	714 396		33 632
Immobilisations en cours	563		3 597
Stock bœliers adultes reproducteurs	50 096		15 352
Stock bœliers jeunes reproducteurs	132 534		
Stock bœliers reproducteurs autres races	34 457		
TOTAL	5 554 010	-	176 647
Autres participations	-		
Autres titres immobilisés	27 799		48
Prêts, autres immobilisations financières	3 575		600
TOTAL	31 374	-	648
TOTAL GENERAL	5 647 837	-	177 295

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à poste ou mise au	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			62 453	
terrain			210 848	
Constructions sur sol propre			1 630 154	
Installations générales agencements aménagements des constr.			368 941	
matériel technique			556 924	
matériel industriel	-		360 179	
Matériel de transport		109 097	1 509 887	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			748 028	
Immobilisations en cours			4 160	
Stock bœliers adultes reproducteurs			65 448	
Stock bœliers jeunes reproducteurs		15 550	116 984	
Stock bœliers reproducteurs autres races		1 185	33 272	
TOTAL	-	125 832	5 604 825	-
Autres participations			-	
Autres titres immobilisés			27 847	
Prêts, autres immobilisations financières		510	3 665	
TOTAL	-	510	31 512	-
TOTAL GENERAL	-	126 342	5 698 790	-

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant fin d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	50 827,00	5 949		56 776
Constructions sur sol propre	1 411 430	31 022		1 442 452
Installations générales agencements aménagements des constr.	255 359	15 939		271 298
matériel technique	427 077	15 167		442 244
matériel industriel	260 725	25 318		286 043
Matériel de transport	897 926	115 282	109 097	904 111
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	601 240	42 065		643 305
TOTAL	3 853 757	244 793		4 098 550
TOTAL GENERAL	3 904 584	250 742		4 155 326

Marie-Pierre AUBRIEExpert-Comptable diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes inscrit62 Avenue Jean Moulin
Le Carré d'Hort - Bât. A
34500 BEZIERSTél. : 04.67.30.14.38
Siret : 793 722 455 00037

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob. Incorporelles TOTAL	5 949				
Constructions sur sol propre	31 022				
Installations générales agencement des constr.	15 939				
matériel technique	15 167			-	-
matériel industriel	25 318			-	-
Matériel de transport	106 938				-
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 065				
TOTAL	236 449			-	-
TOTAL GENERAL	242 398			-	-

Etat des provisions

Provisions	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	58 442	22 913		19 190	62 165
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	58 442	22 913	-	19 190	62 165
Provisions pour Risques et charges	1 416				1 416
Provisions pour Risques et charges	-				-
TOTAL	1 416	-	-	-	1 416
TOTAL PROVISIONS	59 858	22 913	-	19 190	63 581

Dotations exploitations 22 913 Reprises exploitations 19 190
Dotations exceptionnelles -

Etat des stocks

Stock	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Stock de Fourrage	46 849		7 324	39 525
Stock de Paille	3 698	1 256		4 954
Stock Aliments Complémentaires	14 231		6 638	7 593
Stock Produits / IA	448 580	29 368		477 948
Stock Matériel/Prestations CBI	1 486	1 484		2 970
Stock Produits de Désinfection	6 543	41		6 584
Stock d'Agneaux	144 220		710	143 510
Stock d'Agneaux génomique	4 572	56 769		61 341
TOTAL	670 179	88 918	14 672	744 425

Etat des échéances des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	-		
Autres immobilisations financières	3 665	-	3 665
Créances clients	3 743 479	3 743 479	
Fournisseurs RRA - AVOIRS non reçus	119 321	119 321	
Avances frais de déplacement	29 100	29 100	
Personnels et comptes rattachés	8 388	8 388	
Crédit TVA	4 614	4 614	
Autres créances fiscales	-	-	
Produits à recevoir	418 320	418 320	
Débiteurs divers	260	260	
Charges constatées d'avance	15 805	15 805	
TOTAL	4 342 952	4 339 287	3 665
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			

Etat des produits à recevoir

Détail des produits à recevoir	Montant brut
SUBVENTIONS IRQUALIM	156 000
SUBVENTION CONTRÔLE PERFORMANCE VIANDE/ LAIT	87 523
SUBVENTION TECHCARE	56 400
SUBVENTION DEPART. / FETE ROQUEFORT	25 000
SUBVENTION TREMBLANTE	22 163
SUBVENTION RESPOL	17 835
SUBVENTION GREEN FAM / GREEN LIFE	10 545
SUBVENTION AIR	10 000
SUBVENTION OCALIPRO	8 286
SUBVENTION AIDE APPRENTIS	2 083
SUBVENTION G MOUBIEN	7 570
SUBVENTIONS SOCLE NATIONAL	2 400
SUBVENTIONS DAIRITAL	639
REMBOURSEMENT D'ASSURANCE	7 384
REMBOURSEMENT COMPLEMENT IFC	3 915
REMBOURSEMENT DPLT CNAOL	577
	418 320

Marie-Pierre AUTHIE
Expert-Comptable diplômée par l'Etat
Commissaire aux Comptes inscrit
62 Avenue Jean Moulin
Le Carré d'Hort - Bât. A
34500 BEZIERS
Tél. : 04.67.30.14.38
Siret : 793 722 455 00037

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus de 1 an
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	
Emprunts et dettes ets crédit à plus d'1 an à l'origine			
Fournisseurs et comptes rattachés	453 742	453 742	
Personnel et comptes rattachés	404 260	404 260	
Sécurité sociale et autres oragnismes sociaux	616 434	616 434	
Dettes sur TVA	187 469	187 469	
Dettes sur Impôts société	2 478	2 478	
Autres impôts taxes et assimilés	41 723	41 723	
Autres dettes	30 291	30 291	
Produits constatés d'avance	-	-	
TOTAL	1 736 397	1 736 397	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
Emprunts remboursé en cours d'exercice	0		

Variation des fonds propres avant affectation des résultats

	31.12.2024	Affectation résultat 2024	Virement de fonds à fonds	31.12.2025 (avant affectation résultat 2025)	Affectation résultat 2025	31.12.2025 (après affectation)	Autres variations 2025 A faire approuver	31.12.2025 (après autres variations)
Fonds statutaires	1 644 376	0	0	1 644 376	0	1 644 376	0	1 644 376
Fds de réserve gestion	2 106 318	-42 501	-4 489	2 059 328	-152 777	1 906 552	-191 676	1 714 876
Fds de réserve personnel	604 211	-10 456	10 000	603 754	-54 800	548 954	25 000	573 954
Fds de réserve service élevage	2 583 522	224 003	-5 511	2 802 014	345 456	3 147 469	-13 787	3 133 682
Fds de réserve publicité	149 323	94 232	0	243 554	-424 018	-180 463	180 463	0
Fds de régulation du marché	3 803 288	-94 944	0	3 708 344	-35 692	3 672 651	0	3 672 651
Total fonds propres	10 891 038	170 332	0	11 061 370	-321 831	10 739 539	0	10 739 539

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.
Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de l'appel de cotisations.

Evaluation des valeurs mobilières de placement / Disponibilité

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées pour leur valeur d'acquisition. Des dépréciations peuvent être constatées si nécessaires.

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature en 2025 sont non significatives pour l'Association.

Evaluation des stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stock est pratiquée si le coût de production est supérieur à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges à payer

	Montant
Achats fourrage (Paille + Foin)	16 008
Facture ANSES / Etude DIARIZONAE	15 000
Manager de transition + Frais	11 975
Achats agneaux	10 510
Honoraires Vétérinaires	6 582
Solde Honoraires audit 2025	6 300
QUALISUD	4 418
Prélèvements Ramasseurs	3 500
Factures AXA	3 000
Cision / Dépassement revue Presse	2 546
Restes à charges / 3 Apprentis	2 250
Département / Fermeture Routes / Fête Roquefort	2 195
Loyers local Service Elevage	1 200
Facture LEARTIKER / Etude DAIRITAL	852
Facture PERAIL / Fromages	851
Facture ANIO / Cotisation APIS-GENE	800
AUTRES FACTURES NON PARVENUES	3 592
Frais à payer CONGES PAYES	328 904
Frais à payer PRIMES/SERVICE ELEVAGE + PUB	75 356
Frais à payer charges sur CONGES PAYES	127 615
Frais à payer charges sur PRIMES/SERVICE ELEVAGE + PUB	29 509
Frais à payer AUTRES	2 670
FRAIS DE DEPLACEMENT	26 316
Total	681 949

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 805
Total	15 805
Produits constatés d'avance	Montant
produits d'exploitation	6 005
Total	6 005

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Missions INTERPRO	7,23
Section Publicité	3,07
Sections autofinancées	77,96
Missions ODG	8,18
TOTAL	96,44 Equivalent Temps Plein

Evaluation des amortissements

La méthode et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes:
Les amortissements sont constatés en compte de "Dotations aux amortissements".

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans
Installations techniques	linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	10 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	linéaire	3 à 10 ans

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

L'entité abonde un Fonds "Risques liés au Personnel" dont le montant s'élève au 31/12/2025 à 548 954 €, après affectation de la perte 2025 de -54 800 €.
La provision calculée pour l'allocation de fin de carrière s'élève à 606 273 € dont 33 308 € financés par un fonds tiers.

Médailles du travail

La provision estimée par l'entité pour les "Médailles du travail" au 31 décembre 2025 s'élève à 118 880 €.

Marie-Pierre AUTHIE
Expert-Comptable diplômée par l'Etat
Commissaire aux Comptes inscrite
62 Avenue Jean Moulin
Le Carré d'Hort - Bât. A
34500 BEZIERS
Tél. : 04.67.30.14.38
Siret : 793 322 455 0007